

Rapport moral du président CODEP69

Saison 2020 / 2021

La saison 2020|2021 aura été la première année de la nouvelle équipe du codep.

Et Il ne fallait pas moins d'une année exceptionnelle pour tester durablement la détermination et l'investissement de ses membres.

A la difficulté d'un nouvel exercice s'est ajouté le contexte covid qui a, en profondeur, bouleversé nos habitudes, nos méthodes, et nos projets. Mais nous n'avons jamais quitter notre objectif premier, être au service du département et de ses clubs.

Aussi avec le comité directeur et les présidents de commissions, nous avons réfléchis et déployés de nouvelles solutions, modifier les modes opératoires pour répondre aux diverses contraintes tout en assurant la poursuite des activités propres à chaque commission.

Tant pour les commissions que pour l'administration du codep, des outils ont été déployés comme avec l'achat de solutions de visioconférence, ou bien encore la création de groupes de travail pour la création de fiches pratiques destinées aux administrateurs des clubs, ou encore l'organisation de conférences pour que chaque commission puisse présenter sa spécificité.

Garder le lien et ouvrir l'horizon des plongeurs à de nouvelles disciplines, tel en est l'ambition.

Convaincu de la dynamique évidente et pertinente de la formation et la progression des enfants et des jeunes adultes dans les activités de plongée, autour de trois acteurs majeur de cette disciplines, le codep à créé une commission enfants&jeunes comme le permet ses statuts. Commission qui à l'heure attends la désignation de ses représentants institutionnels que vous pourrez élire durant cette assemblée générale.

Fort heureusement, lors de la dernière mandature, nous avons commencé au travail de rénovation du site du codep et ce travail même s'il se poursuit a permis l'organisation pratique de nombreuses activités des commission.

Je dois à ce sujet féliciter et remercier les responsables des commissions et formations qui ont démontré avec beaucoup de brio leurs capacités à s'adapter et à remettre sans cesse en question des programmations pour mieux les proposer dans des contextes respectueux de la situation sanitaire. Les mots expriment difficilement leur investissement tant les plans de

secours se sont succédés les uns après les autres sans jamais les décourager et pour cela je les en remercie chaleureusement.

Contrairement à un rapport d'étape, je ne ferais pas le bilan de cette année passée, car il n'aurait aucun sens compte tenu de l'année atypique que nous venons de passer. Je dirais simplement que le département a subi une baisse de ses licenciés au même titre que la moyenne nationale. Mais le plus important, c'est d'avoir le répondant face une telle situation et le département a démontré toute sa qualité en la matière.

Aujourd'hui nos objectifs sont multiples, soutenir l'effort du renouveau des clubs, développement des activités, assurer techniquement par le soutien et la formation les besoins en encadrants, des pratiquants spécialisés pour répondre aux obligations légales. Le codep a également investi le bureau régional d'attribution des subvention pour aider les clubs dans le montage des projets subventionnables et les soutenir jusqu'à l'aboutissement de leurs dossiers.

Comme vous le savez, dans un contexte politique relativement tendu que ce soit régionalement ou nationalement, le département quant à lui bénéficie jusqu'à preuve du contraire d'une bonne autonomie de bon sens et de bonne entente. Je m'engage à ce propos que le département soit toujours la priorité absolu de nos actions et qu'aucune considération politicienne ne vienne contrarier ces ambitions.

Pour l'avenir, restons donc efficace et solidaire pour le département.